

UNIVERSITE D'ORLEANS	Référence GALAXIE : 4653
-----------------------------	---------------------------------

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	
Discipline :	H0422 - Anglais
Profil :	Cf. profil joint
Implantation du poste :	0450855K - UNIVERSITE D'ORLEANS
Localisation :	IUT de Bourges
Code postal de la localisation :	
Etat du poste :	Vacant
Contact administratif :	UNITE TITULAIRES
N° de téléphone :	UNITE TITULAIRES
Email :	02.38.49.27.48 02.38.41.73.81 recrutement.spe@univ-orleans.fr
Date d'ouverture des candidatures :	29/09/2025
Date de fermeture des candidatures :	28/10/2025, 16 heures 00, heure de Paris
Date de prise de fonction :	01/09/2026
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	IUT de Bourges
Référence UFR :	

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

Fiche de poste pour le recrutement : Enseignant du second degré

Références réglementaires :

- Bulletin officiel n°28 du 10 juillet 2025 relatif aux emplois et procédures d'affectation dans les établissements d'enseignement supérieur – Année 2026 ;
- Délibération n°2021 du 1er octobre 2021 relative à la procédure de recrutement des enseignants titulaires du 2nd degré

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

Référence Galaxie : 4653

Discipline : Anglais

Section CNU correspondante : 11

Profil succinct : Enseignement de la langue anglaise

Date de publication : 29/09/2025

Quotité de travail : 100 %

Nombre de poste : 1

Date de recrutement : 01/09/2026

Lieux d'exercice : Université d'Orléans

Composante : IUT de Bourges

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : IUT de Bourges

Autre(s) lieu(x) d'exercice possible : Département de Mesures Physiques (MP)

Pôle, Filière ou Département d'affectation : Département Génie Civil-Construction Durable (GC-CD)

Profil d'enseignement :

Formations concernées (préciser initiale et/ou continue) :

Formation Initiale et en Alternance

Activités d'enseignement et besoins pédagogiques :

La personne recrutée prendra en charge la responsabilité des modules d'enseignements d'anglais, en formation initiale et apprentissage sur l'ensemble des trois années du Bachelor Universitaire Technologique (BUT).

Les enseignements privilégieront la production et la compréhension orale et écrite de l'anglais général et technique. L'accent sera mis sur l'acquisition du lexique technique et la communication en situation professionnelle. La personne recrutée saura s'adapter à un public hétérogène et mettra en œuvre une pédagogie différenciée à l'aide d'outils et techniques pédagogiques diversifiés.

Elle participera à des projets pédagogiques transversaux communs et contribuera à la conception et à la mise en place des Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (S.A.É.) prévues dans le nouveau programme national du BUT. De manière générale, la personne recrutée s'intégrera au sein de l'équipe pédagogique dans la démarche approche par compétences (APC), cadre essentiel de la conduite pédagogique du diplôme du BUT. L'accompagnement pour la réussite des étudiants pourra s'appuyer sur le développement des relations internationales.

Compétences requises :

Montrer une bonne maîtrise des outils multimédias,
Manifester un esprit d'initiative (suggestion d'actions à entreprendre),
Ouverture vers les domaines professionnels concernés,
Faire preuve de créativité pédagogique,

Compétences et expériences souhaitées :

Connaissance ou expérience des entreprises et des problématiques économiques,
Capacité d'adaptation.

Responsabilités pédagogiques envisagées :

En lien avec les enseignements, l'enseignant(e) recruté(e) devra plus généralement contribuer aux activités des équipes pédagogiques disciplinaires et du département (concertation, coordination, conseils des enseignants, représentation du département dans les commissions de l'Institut...). Il (elle) sera aussi amené(e) à utiliser les outils TICE et plus particulièrement le LMS de l'Université : CELENE. La personne recrutée sera amenée à représenter le département dans divers forums où l'IUT de Bourges est présent.

Contact :

Chef du département Génie Civil : RAYMOND Aurélien

Mail : aurelien.raymond@univ-orleans.fr

Téléphone : 02 48 23 80 80

Directeur de l'IUT de Bourges: VIEYRES Pierre

Mail : directeur.iut.bourges@univ-orleans.fr

Téléphone : 02 48 23 80 70

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Dépôt de candidatures :

La publication des emplois du second degré vacants à l'Université d'Orléans, à pourvoir au 1^{er} septembre 2026, est accessible sur l'application VEGA du portail GALAXIE du 29/09/2025 à 10h00 au 28/10/2025 16h00 (heure de Paris).

La procédure de dépôt de candidature est dématérialisée et se fait uniquement sur l'application Galaxie. sous la forme d'un dossier complet (aucun dossier papier ne sera accepté) avec, pour chaque poste demandé, des fichiers au format « .pdf » à l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Un guide de procédure est à votre disposition : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/documentation/web/galaxie-can/recrutement-mcf-pr/nouvelle-candidature>.

La procédure de candidature et la composition des commissions de recrutement sont à votre disposition :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-du-second>

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-du-second>

Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

- Pour toute question relative à votre dossier, le Pôle des Personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante : recrutement.spe@univ-orleans.fr
- Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : <http://www.univ-orleans.fr/>

Liste des pièces à déposer dans l'application VEGA du portail GALAXIE :

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original.

1. Pièces obligatoires :

- Copie de votre pièce d'identité.
- Arrêté justifiant le classement : joindre une copie de votre dernier arrêté d'échelon **(pas de copie écran i-prof)**.
- Arrêté de la dernière affectation ou de la position : joindre une copie de votre dernier arrêté d'affectation. Si vous n'êtes pas en position d'activité, joindre à la suite de l'arrêté d'affectation, une copie de l'arrêté indiquant la position administrative (détachement, disponibilité, congés divers...) **(pas de copie écran i-prof)**.
- Curriculum Vitae.
- Lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'Université.
- Déclaration de candidature complétée et signée : accessible sur le site de l'université et sur l'application VEGA.

2. Pièce complémentaire :

- Copie de votre justificatif de Reconnaissance de la Qualité de Travail Handicapé (RQTH), le cas échéant.

Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier. Aucun document ne pourra être pris en compte au-delà du 28/10/2025 après 16 heures (heure de Paris).

Modalités de recrutement :

Le recrutement se déroule en deux phases :

- Examen des dossiers : une commission de recrutement est chargée d'examiner les dossiers et de déterminer la liste des candidats à auditionner.
- Audition des candidats : suite aux auditions, la commission de recrutement propose une liste classée des candidatures recevables qui sera soumise au Conseil Académique.

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement ainsi que sur l'adéquation du profil des candidats avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste. Ces éléments seront évalués lors de l'examen du dossier de candidature, puis, le cas échéant, lors de l'audition qui se tient en langue française.

3. DISPOSITIONS GENERALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 384 heures équivalent TD (Décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur).

Allègement de services :

Tous les nouveaux enseignants recrutés à l'Université d'Orléans bénéficieront d'un parcours d'intégration obligatoire de 15 heures. Ce parcours donne droit à un allègement de service de 15 heures l'année du recrutement.

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*